



Injure raciste privé

Par seb73

Bonjour

Je suis convoqué au tribunal pour injure raciste en privé, quel son les peines encours ?

Par Isadore

Bonjour,

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32077]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32077
[/url]

La peine encourue est une amende de 1500 euros maximum, et vous pourrez aussi être condamné à indemniser la victime pour son préjudice et s'il y a lieu ses frais liés à la procédure (avocat et tout le tremblement).